



SSTCOM - JANVIER 2008

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

UTILISATION DES RALLONGES ÉLECTRIQUES À PRISES MULTIPLES

Les rallonges électriques à prises multiples sont présentes partout dans nos lieux de travail et dans nos demeures. On les utilise souvent en réponse à un nombre restreint de prises de courant suite à l'achat de nouveaux équipements. Elles sont ensuite utilisées dans des lieux qui n'ont jamais été conçus pour recevoir des équipements électroniques qui font maintenant parti de nos vies.

Les rallonges électriques à prises multiples ou les régulateurs de tension ayant reçu l'homologation CSA (ou son équivalent) pour usage continu sont acceptables pour les équipements informatiques et les autres appareils électroniques ou les équipements de laboratoire tels que les régulateurs de tension, les minuteries et autres appareils contrôlés lorsqu'ils sont utilisés tels que destinés par le fabricant. Tous les autres équipements électriques doivent être branchés dans un réceptacle permanent tel que défini au code (OESC).

Tel que défini dans le code électrique (OESC), les cordons flexibles ne peuvent être utilisés que "pour usage domestique ou semblable ayant un calibre de moins de 15 A" et un voltage sous 250 V "qui sont destinés à être :

- (1) déplacés d'endroits en endroits, et
- (2) détachables à la connexion selon le code CSA Partie II *Standard*".

De plus, certaines limites sur l'utilisation des "cordons flexibles" sont les suivantes :

- "les cordons flexibles ne doivent pas être utilisés pour câblage permanent de structure et de doivent pas :
- (i) Être sécurisés de façon permanente à n'importe quelle section de la structure; ou
 - (ii) Traversés des orifices dans les murs, les plafonds ou les planchers ; ou
 - (iii) Traversés des portes, des fenêtres ou des ouvertures semblables."

"Des cordons flexibles ou des rallonges électriques ne doivent pas remplacer du câblage permanent."

Sommaire et sécurité des rallonges électriques à prises multiples

Les barres d'alimentation électrique et les interrupteurs à l'épreuve des pointes de tension peuvent être utilisés pour remplacer une rallonge électrique dans les circonstances suivantes :

- 1) Quand la prise de courant murale disponible est inadéquate et que l'équipement et les appareils électriques sont disposés, autant que possible, à proximité d'une prise de courant murale. Cette situation doit être une solution de courte durée pour l'alimentation en énergie. Quand le nombre de prises de courant murales est inadéquat des circuits permanents et des prises de courant murales doivent être installés.
- 2) Quand des régulateurs de tension et des protecteurs de pointe de tension sont requis et utilisés tels que destinés.

Quand des appareils à prises de courant multiples tels que les barres d'alimentation électriques sont utilisés pour de l'équipement :

- 3) ils ne doivent être utilisés que pour des ordinateurs, de l'équipement audio, de l'équipement vidéo et des équipements de bureau à bas ampérage.
- 4) Les barres d'alimentation et autres appareils semblables doivent avoir l'homologation CSA (ou son équivalent).
- 5) La tige de mise à terre et les appareils branchés dans les réceptacles doivent être intacts.
- 6) Les barres d'alimentation électriques doivent être munies d'un interrupteur marche / arrêt.
- 7) L'unité doit être libre de fissures, de fendillements et de dommages causés par l'usure normale.
- 8) Les cordons ne doivent pas être enroulés ou en spirale lors de l'utilisation.
- 9) Les unités à prises de courant multiples et leurs cordons ne doivent pas être recouverts par du tapis, des vêtements, des meubles ou d'autres objets.
- 10) Chaque rallonge doit être branchée directement dans une prise de courant mural intégrée à la structure. Elles ne doivent pas être branchées ensemble ou alimenter une autre rallonge électrique.
- 11) Lorsqu'exposées à un dommage potentiel ; en étant sous les pieds, frappées ou endommagées par des appareils de nettoyage, des roues ou d'autres objets : les barres d'alimentation et leurs cordons devraient être au-dessus du sol, attachées au bureau ou à d'autres surfaces de travail ou munies de d'autres formes approuvées de protection. ne pas traverser de portes, de fenêtres ou d'orifices dans le mur, sur le plancher ou au plafond.
- 12) Si l'appareil à prises de courant multiples présente un défaut, il doit être vérifié par du personnel qualifié avant d'être remis en service.

Document : Association ontarienne pour la sécurité en éducation, site web.